

Les subsides

l'entente qui a été conclue dans le secteur agricole, nous avons respecté ce que nous avions mentionné.

Une voix: Pas du tout!

M. Blais: Nous avons toujours dit, et encore la semaine dernière, le président de la Fédération des producteurs de lait du Québec qui oeuvre dans ce secteur depuis très longtemps me disait lui-même que le ministre de l'Agriculture (M. Wise) avait totalement respecté ses engagements. Il s'était toujours engagé au maintien des offices de commercialisation mais que l'agriculture était discutée à la table des négociations. Et je ne sais pas par quelle culbute ou par quelle pirouette de l'intelligence on peut arriver, lorsqu'on a un sous-comité de l'agriculture des négociations qui siège sur les questions agricoles, à dire: Non, l'agriculture n'était pas sur la table.

C'est l'évidence même que l'agriculture était discutée. Lorsqu'un porc sur trois traverse la frontière pour être vendu aux États-Unis, c'est bien évident qu'on doit discuter de commerce international avec nos voisins du Sud. C'est évident! Alors, je pense que nous avons respecté nos engagements là-dessus, nous avons maintenu les offices de commercialisation, nous allons reviser l'ensemble de ce secteur et s'il y avait des difficultés qui pouvaient se présenter dans l'avenir dues à la baisse des tarifs, déjà les différentes fédérations nationales et provinciales ont déjà entrepris un processus de consultation avec nous. Mon collègue le ministre de l'Agriculture et moi-même avons déjà rencontré les gens, les *Dairy Farmers of Canada*, la semaine dernière. Nous avons simplement discuté, pas de façon emportée, comme nous l'avons vu au cours des dernières semaines, nous avons simplement discuté de la situation. Et je pense que nous allons, tous ensemble, continuer à bâtir une agriculture saine au Canada, maintenir notre marché et accroître notre marché aux États-Unis, ce qui sera à l'avantage de tous les Canadiens, madame la Présidente.

Cette entente est une entente historique, nous n'avons pas le droit, face aux agriculteurs canadiens, de la rejeter et nous n'avons surtout pas le droit de laisser aller toutes sortes d'informations fausses, mensongères même à certains moments, on laisse aller toutes sortes d'idées, comme savoir que 80 p. 100 de la production dans le secteur de la volaille pourraient disparaître. C'est de la pure fantaisie, ce n'est pas exact.

Nous avons maintenu les quotas d'importation dans ce secteur-là au même niveau que celui des cinq dernières années. Nous avons respecté l'ensemble de ce à quoi nous nous étions engagés.

Et vous devriez plutôt, vous de l'opposition, vous joindre à nous pour faire en sorte que le Canada entre...

M. Boudria: Je peux me lever sur un rappel au Règlement si tu le veux.

M. Blais: ... vous avez encore des commentaires. Le député de Glengarry—Prescott—Russell (M. Boudria) pourrait peut-être...

Une voix: Invoquez donc le Règlement.

M. Blais: Madame la Présidente, j'aimerais conclure...

La présidente suppléante (Mme Champagne): Je donne la parole à l'honorable député de Glengarry—Prescott—Russell (M. Boudria).

M. Don Boudria (Glengarry—Prescott—Russell): Merci, madame la Présidente, pour un rappel au Règlement à l'invitation du ministre de le corriger lorsqu'il s'adresse aux députés de l'opposition, à titre de «vous». Je veux rappeler à la Chambre, et je suis certain que vous vouliez le faire vous aussi, madame la Présidente, qu'on s'adresse seulement à la Présidence avec le «vous» et non pas à un autre député. Je n'étais pas pour le faire, mais j'ai été incité et je le fais avec plaisir.

La présidente suppléante (Mme Champagne): Le message est fait et l'honorable ministre d'État (Agriculture) (M. Blais) peut conclure.

M. Blais: Madame la Présidente, je voudrais simplement conclure en disant que je pense que cette Entente historique est bonne pour le Canada et pour les producteurs agricoles canadiens. Nous n'avons pas le choix, nous devons cette Entente aux producteurs agricoles canadiens, à notre population canadienne. C'est une entente historique et on devrait cesser de faire de la partisanerie. Je pense que c'est un moment où on devrait tous ensemble aider les 25 millions de Canadiens qui méritent cette entente, madame la Présidente.

M. Steven W. Langdon (Essex—Windsor): Madame la Présidente, c'est très intéressant d'écouter le ministre, parce qu'il a parlé de beaucoup de groupes agricoles, mais il ne parle pas du groupe québécois, l'Union des producteurs agricoles. Il se passe que l'UPA a décidé que c'est un mauvais accord. C'est un accord qui ne donne pas quelque chose d'important aux autres fermiers.

Je pense aussi que beaucoup des choses que le ministre a dites nous indiquent pourquoi ce groupe qui regroupe tous les fermiers québécois... a décidé d'être une partie de la coalition qui est contre le libre-échange dans ce pays. Par exemple, le ministre a parlé de l'accès aux États-Unis. Mais quand on regarde l'Accord lui-même, l'Accord indique qu'il n'y a pas cet accès certain dont le gouvernement a parlé auparavant. C'est une chose.

• (1700)

La deuxième chose, le ministre a parlé des fruits et des légumes. Mais quand on regarde les changements qui existent dans cet Accord pour les producteurs de fruits, les producteurs de légumes, il y a des problèmes immenses pour ces producteurs. Le ministre a parlé d'un système de protection qui peut exister. Mais ce système de protection n'existe pas si on tue la concurrence entre les États-Unis et le Canada, comme on le voit maintenant. Cette concurrence sera là et cette concurrence continuera sans les tarifs et ce sera une situation très difficile pour beaucoup de fermiers québécois.

Et c'est pourquoi ce groupe qui parle pour tous les fermiers québécois a indiqué que c'est un mauvais Accord.

[Traduction]

Le ministre a dit que les producteurs de porcs—ils sont nombreux dans le comté d'Essex—profiteraient énormément de cette entente. En réalité, le ministre sait que les producteurs de porcs vont continuer d'être assujettis aux droits compensateurs actuels, sans parler d'autres décisions de même nature qui pourraient être prises à l'avenir. C'est inévitable. Tout appel contre des droits compensateurs futurs sera tranché exclusivement selon les dispositions de la loi américaine.